

Préparation de propositions

Bonnes pratiques

Olivier Gagnon

Chargé de programmes

Programme

- Cibler les besoins
- Inclure tous les acteurs importants
- Préparer la proposition
- Évaluer avant la soumission

- Adapter la proposition au processus d'évaluation
 - Comité d'experts
 - Comité d'évaluation multidisciplinaire
 - CEM spécial

Besoins en fonction de la capacité existante

- Identifier ce qui limite les activités de recherche
- Déterminer l'infrastructure nécessaire
- Renforcer la capacité de recherche
- Qu'est-ce qui existe déjà?
 - Optimiser les ressources
 - Éviter les doublons
 - Gains d'efficacité: exploitation et maintenance

Qui devrait y participer?

- Équipe du projet
- Bureau du service de la recherche
 - Commentaires sur les lignes directrices et les politiques FCI
 - Séance d'information pour les chercheurs
 - Établissement de liens avec les autres acteurs importants
 - Aide à la préparation de propositions
 - Processus d'évaluation interne
- Finances
- Approvisionnement
 - Données sur les coûts et les contributions en nature
- Installations: construction/rénovation
- Facilitateurs ou rédacteurs de propositions?

Préparer la proposition

- Équipe
 - Qui participera aux activités de recherche, mais également qui rédigera et qui révisera/corrigera la proposition
- Budget
 - Ce qui est nécessaire (pas plus)
- Adapter la proposition au processus d'évaluation
- Évaluateurs suggérés qui ne sont pas en conflits d'intérêts

Évaluation avant la soumission

- Interne
 - Comités de sélection
 - Adéquation avec le plan de recherche stratégique
 - Adéquation avec les objectifs du concours
 - Pérennité du projet
- Externe
 - Éviter les évaluateurs suggérés

Étape 1 – Comité d'experts

- Équipe
 - Expertise (28 %)
 - Collaborations (Canada : 12 %, détails : 11 %, travail d'équipe : 10 %, international : 5 %)
 - Rendement antérieur (11 %)
- Rendement antérieur et engagement de l'établissement (directement lié au projet)
 - Rendement antérieur (6 %)
 - Engagement (4 %)
- Recherche (inclure des références)
 - Détails sur les activités (26 %)
 - Programmes comparables (détails : 16 %, plus faibles : 6 %)
 - Faisabilité, approche ou méthodologie (18 %)
 - Caractère innovateur (13,5 %)
 - Intégration ou nature ciblée (12 %)

Étape 1 – Comité d'experts

- Infrastructure
 - Mal justifiée ou mauvais équipement (27 %)
 - Utilisation maximale, base d'utilisateurs limitée (6 %)
 - Développement ou mise en œuvre de l'infrastructure (5 %)
 - Infrastructure similaire (5 %)
- Pérennité
 - Revenus (frais d'utilisation : 9 %, limités : 5 %, plan B : 3 %)
 - Coûts (détails : 3,5 %, irréalistes : 3 %, personnel : 3 %)
 - Plan de gestion ou d'accès (8,5 %)
- Retombées
 - Voies potentielles (détails : 17 %, faibles : 4 %, échéancier : 2,5 %)
 - Recherche (15 %)
 - Partenariats avec les utilisateurs finaux (détails : 8 %, limités : 7 %)
 - Retombées (indirectes ou surévaluées : 7 %, détails : 4 %, PHQ : 2 %)

Étape 2 – Comité d'évaluation multidisciplinaire (CEM)

- Viser un leadership mondial
 - Équipe, recherche et infrastructure
- Partenariats en vue de l'utilisation viable et optimale de l'infrastructure
 - Équipe, infrastructure, pérennité
- Retombées

- Commentaires du comité d'experts plus importants que la notation. Le comité d'évaluation multidisciplinaire rajustera la notation en conséquence.

Étape 3 – CEM spécial

- Sommaires et rapports des CEM
 - Fortement recommandé, recommandé ou non recommandé
- Fortement recommandés/recommandés (les mieux cotés au CEM)
 - Recommandés sans trop de discussion
- Non recommandés (les plus faibles au CEM)
 - Rejetés sans trop de discussion
- Zone grise: discussion